Nº 13 616\*01 Annexe 4

,	DEN	MANDE DE DÉROGATION
POUR		LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
		LA DESTRUCTION *
		LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
E SPÉCI	MENS	D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
* cocher la	case corre	espondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faunc et de flore sauvages protégées					
Adresse: N°	nnopole Ag	oratoire de la Rage et de la Faune Sauvage (LR Irine Lesellier ricole et vétérinaire, Domaine de Pixérécourt			
B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCE	RNÉS PAR	L'OPÉRATION			
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)			
B1 Chauve-souris sp.  (toutes espèces de chauves-souris)	inconnue	Capture définitive des individus moribonds voi montrant tous les signes cliniques évocateurs	de la rage et		
B2		en cas de re-capture d'individus montrés excre de la rage	steurs de virus		
B3					
B4					
B5					
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers					
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉR	RATION *				
nationale : Annexe 4 Suite sur papier libre	crit l'opérati	Prévention de dommages aux cultures Prévention de dommages aux forêts Prévention de dommages aux eaux Prévention de dommages à la propriété Protection de la santé publique Protection de la sécurité publique Motif d'intérêt public majeur Détention en petites quantités Autres on, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale			
D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT Capture définitive Préciser la	n de l'opération *		d'Atton.(54)		
S'il y a lieu, préciser les conditions de conserv		□ avec relâcher différé □ maux avant le relâcher :			

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher	<u> </u>				
Capture manuelle □ Capture au filet □					
	эт :				
Autres moyens de capture  Préciser :					
Utilisation de sources lumineuses   Préciser :					
Utilisation d'émissions sonores					
Modalités de marquage des animaux (description et justification					
Suite sur papier libre					
D2. DESTRUCTION *					
Destruction des œufs					
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préci	ser:				
Par pieges leiaux 🗆 Preciser :	<sub>siser</sub> . Anesthésie générale et injection d'euthanasiants				
Par armes de chasse Préciser :					
Autres moyens de destruction   Préciser:					
Suite sur papier libre					
D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *  Utilisation d'animaux sauvages prédateurs   Préciser :					
Utilisation d'émissions sonores   Préciser:					
Utilisation d'armes de tir	T. D. f. l				
	1 Preciser:				
Suite sur papier libre					
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES (	CHARGÉES DE L'OPÉRATION *				
Formation initiale en biologie animale  Préciser :	Vétérinaire Formation chiroptères				
Formation continue en biologie animale Préciser :	Formation chiroptères				
	. et/ou formation en expérimentation animale				
F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA	TION				
ou la date :					
G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION					
Régions administratives : Toutes régions de la F					
Départements :					
Communes :					
DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN				
	Aesures de protection réglementaires □				
	Mesures contractuelles de gestion de l'espace □				
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesu	ires prises pour éviter tout impact défavorable sur la population				
de l'espèce concernée :					
Suite sur papier libre					
1. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'	ODÉDATION				
Rédaction	apture définitive : n de rapports sur le programme d'épidémiosurveillance de la rage des souris 2001-2021				
Rapport a	<u>innuel rage sur la surveillance de la rage des chauves-souris en France</u>				
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser					
Rédaction d'un rapport tous les 5 ans					
* cocher les cases correspondantes	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux	Fait àMalzéville				
libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle	le 21/12/2022				
garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des					
services préfectoraux.	Votre signature				